REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT
CHARTRES
MAIRIE
NOGENT-LE- PHAYE

Délibération n° 60/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze du mois d'octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin BEYSSAC, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. BEYSSAC Benjamin, M. AUCHÉ Vincent, Mme BONNIN Sylvie, M. BRESSAND Pascal, Mme DESRUES Francisca, Mme JOSEPH Martine, Mme Catherine GASTÉ, M. CAILLÉ Christophe, Mme PERTHUIS Sophie, M. KOJÉOU Pascal, Mme BINEY Katia, M. LECLAIR Rémy, M. Jean-Luc FABLET, Mme Laetitia HOOGE, conseillers municipaux.

Procurations : néant Absents excusés : néant

Absents non excusés: M. MALLET Franck

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 14 Nombre de membres votants : 14

Madame Sylvie BONNIN a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 9 octobre 2020.

OBJET: REMBOURSEMENT DE FRAIS A UN ELU

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de rembourser à M. Pascal BRESSAND les fonds avancés pour la réalisation de l'immatriculation du camion de pompier de collection. En effet, les démarches se faisant par voie dématérialisée et la commune n'étant pas détentrice d'une carte bleue, M. BRESSAND a avancé les frais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le remboursement des fonds avancés à M. Pascal BRESSAND, justificatifs à l'appui.

Certifié exécutoire compte tenu de La transmission en Préfecture le : 16/10/20

La publication le : 16/10/2020

Le Maire:

Fait et délibéré le 14 octobre 2020, Pour extrait certifié conforme Le Maire,

M. Benjamin BEYSSAC.